

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3511 - VENDREDI 14 JUIN 2019

COOPÉRATION

La RDC veut adhérer
à la Communauté
de l'Afrique de l'est

Félix Tshisekedi a adressé, depuis le 8 juin, une correspondance à l'attention de son homologue rwandais, Paul Kagame, président en exercice de l'organisation sous-régionale afin que son pays en devienne le septième État membre. Le chef de l'Etat congolais avait justifié sa requête par les échanges commerciaux qui ne cessent de croître entre les opérateurs économiques de la République démocratique du Congo (RDC) et ceux des États de ladite communauté.

La Communauté de l'Afrique de l'est est composée des pays dont les économies figurent parmi les plus prospères du continent, grâce notamment à une forte croissance du produit intérieur brut de ses pays membres. La requête suit son cours et la RDC est en passe de rejoindre le Burundi, le Kenya, le Rwanda, le Sud-Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda dans cette structure sous-régionale.

Page 3



Paul Kagame et Félix Tshisekedi

SANTÉ

Des moustiquaires
imprégnées
d'insecticides
sous-dosées
distribuées en RDC

Le directeur exécutif du Cosap, le Dr Félix Musikya, animant le point de presse

Le Collectif des organisations de la société civile pour la santé et la lutte contre le paludisme en RDC a réitéré, au cours d'un récent point de presse, ses inquiétudes sur la distribution dans le pays des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée de marque Dawa-Tana non conformes aux normes.

Ce regroupement d'ONG note que malgré l'alerte lancée en 2017 et 2018 contre ces moustiquaires qui ne protégeraient pas efficacement contre le paludisme, les promesses faites par le ministre de la Santé publique, de les mettre en quarantaine jusqu'à la publication des résultats des tests à effectuer sur ces équipements, tardent à se concrétiser.

Page 4

COUR CONSTITUTIONNELLE

Lamuka accentue la pression sur les hauts magistrats

On n'est toujours pas sorti de l'auberge après les arrêts rendus récemment par la Cour constitutionnelle sur les contentieux électoraux concernant les dernières législatives nationales. La fronde populaire menée par les militants des différents partis et regroupements politiques membres de la coalition Lamuka, dont les députés ont été invalidés, a atteint des proportions inquiétantes ces derniers jours suite aux manifestations à répétition devant le siège de la Haute Cour.

La procédure du règlement du contentieux des législatives nationales ayant montré ses limites, certains esprits plaident pour une refonte du système électoral en y apportant des réformes nécessaires, de sorte à crédibiliser le processus électoral.

Page 2



Les militants de Lamuka déterminés à obtenir la réhabilitation de leurs députés et sénateurs invalidés

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Autorités congolaises
et institutions
financières confrontent
leurs thèses

Les experts de la Banque africaine de développement (BAD) viennent d'établir des projections de croissance plutôt intéressantes pour la RDC, de l'ordre de 4,5 % en 2019 et de 4,6 % en 2020.

La RDC, pense-t-on, devrait tirer profit des cours internationaux favorables des produits de base et d'autres facteurs essentiels comme l'amorce de la diversification du tissu productif, estime la BAD.

Pour l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo, il faut penser à une réelle transformation du modèle économique et, par conséquent, de l'organisation même de l'activité économique dans le pays.

Page 3

ÉDITORIAL

Merci, Fred !

Alles et ceux qui doutent toujours du fait que l'humanité est en péril, nous ne saurions trop conseiller de lire le livre que vient de publier sous ce titre Fred Vargas (1). Écrit par une romancière dont les quarante romans policiers parus à ce jour sont lus sur les cinq continents, mais fondé, références à l'appui, sur les analyses et les conclusions des experts du monde entier, cet ouvrage débouche sur la conclusion que si nous continuons de nous gaver de mots sans agir contre le dérèglement climatique, notre espèce disparaîtra avant la fin de ce siècle. D'où le sous-titre qui figure sur sa couverture : «Virons de bord, toute» !

Le thème central de ce livre étant celui que nous déclinons dans les colonnes de ce quotidien à intervalles réguliers – les dirigeants de la planète parlent, discourent, gesticulent mais en réalité ne font rien pour protéger la nature dont dépend notre survie –, nous nous faisons un plaisir, un devoir même d'attirer sur lui l'attention de nos lecteurs. En citant notamment les quelques mots qui le concluent : « *Relevons nos manches et travaillons, agissons. Restons vigilants et votons, et votons bien pour des responsables conscients, actifs, sincères. Et soyons des centaines de millions à la faire, vite, très vite, qui entraîneront d'autres centaines à la suite. C'est cela la Troisième Révolution. Nous la réussirons* ».

Ce qu'écrit Fred Vargas ne relève ni du rêve ni de l'illusion car partout dans le monde, sur les cinq continents donc, se dessine un mouvement populaire collectif visant à préserver la nature contre les dégradations qui la menacent. Nous en avons eu la démonstration récemment sur le Vieux Continent lorsque les «verts», les «écologistes», les « insoumis » ont réussi à faire élire de nombreux députés au Parlement de Strasbourg. Et nous en aurons à coup sûr la confirmation dans les mois, les années à venir lors des multiples échéances électorales qui s'y dérouleront.

Le Congo s'étant engagé très tôt dans cette bataille décisive grâce à la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, nous sommes bien placés pour amplifier le cri d'alarme lancé par Fred Vargas. Et, bien sûr, nous le ferons.

Les Dépêches de Brazzaville

(1) Fred Vargas. «L'humanité en péril. Virons de bord toute». Editions Flammarion.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les hauts magistrats toujours sous pression des militants de l'opposition

On n'est toujours pas sorti de l'auberge après les arrêts rendus récemment par la juridiction sur les contentieux électoraux concernant les législatives nationales. La fronde populaire menée par les militants des différents partis et regroupements politiques membres de Lamuka, dont les députés ont été invalidés, a atteint des proportions inquiétantes ces derniers jours.

Depuis le début de la semaine, le bâtiment abritant le siège de la Haute Cour est constamment pris d'assaut par les militants du regroupement politique Lamuka qui laissent libre cours à leur colère. La police peine à les contenir dans les périmètres requis, en dépit de la ceinture de protection érigée sur les lieux pour sécuriser les hauts magistrats pris à partie par une meute de manifestants en furie. Surexcités, lançant des slogans hostiles à l'endroit des magistrats, ces militants, près d'une centaine, n'ont pas hésité à s'illustrer, hier, par des jets de projectiles en direction du siège de la Cour constitutionnelle. Dépassée, la police a dû recourir à des renforts supplémentaires pour prévenir tout dérapage. « *Réhabilitez nos députés* », scandaient à tue-tête les mili-

tants dont plusieurs ont fait le serment de ne vider les lieux que lorsqu'ils obtiendront gain de cause à leur requête. Rajoutant à la pression déjà perceptible hier devant la Haute Cour, les députés de l'opposition invalidés ont fait irruption sur le site, sous les ovations d'une foule en délire. Accompagnés d'autres militants tout aussi en verve, Mike Mukebayi, Daniel Safu, Daniel Mbawu, Chérubin Okende et autres entendaient rencontrer les juges constitutionnels pour qu'ils leur expliquent les raisons à la base de leur invalidation. Au terme quelques brouilles avec la police, ils ont été autorisés à accéder dans le bâtiment.

Les femmes de Lamuka s'en mêlent

Après de longs échanges avec les hommes en tige noire, un mémo à été remis à ces derniers contenant l'essentiel de leurs revendications. Entre-temps, la rue continuait à gronder, réclamant l'éviction des magistrats de la Cour constitutionnelle, à défaut de la suppression, pure et simple, de cette juridiction actuellement désacralisée du fait de ses arrêts contestés. Comme si cela ne suffisait pas, les femmes de Lamuka ont aussi joué leur partition en gonflant l'effectif des manifestants devant la Cour constitutionnelle. Un événement qui n'a pas son pareil dans l'histoire récente du pays. Jamais les hauts magistrats n'ont été aussi conspués et leurs décisions contestées par la rue. Les allégations de corruption qui leur sont impu-

tées auront porté un sérieux discrédit à cette corporation censée représenter ce que la République peut disposer de mieux en termes d'intégrité et de moralité.

La procédure du règlement du contentieux électoral des législatives nationales ayant montré ses limites, certains esprits éclairés plaident déjà pour une refonte du système électoral en y apportant des correctifs et des réformes nécessaires, de sorte à crédibiliser le processus électoral. « *Il appartiendra au chef de l'État, en tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics et des institutions, de convoquer des assises nationales pour repenser notre système électoral avec la participation de toutes les parties prenantes (majorité, opposition, société civile...)* », soutient Me Papis Tshimpangila, conseiller juridique de feu Etienne Tshisekedi, cité par actualités.cd. Pour lui, le processus du contentieux des résultats des législatives, au niveau de sa saisine à la Cour constitutionnelle, ne répond pas aux principes d'équité et de non discrimination. Il recommande de une révisation de l'article 161 de la Constitution et de la loi électorale « *pour permettre aux députés nationaux de bénéficier du double degré de juridiction en attribuant la compétence de leur contentieux électoral à la Cour d'appel du ressort de chaque circonscription électorale* ».

Alain Diasso

« Il appartiendra au chef de l'État, en tant que garant du bon fonctionnement des pouvoirs publics et des institutions, de convoquer des assises nationales pour repenser notre système électoral avec la participation de toutes les parties prenantes (majorité, opposition, société civile...) »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Gyllin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La RDC veut adhérer à la Communauté de l'Afrique de l'est

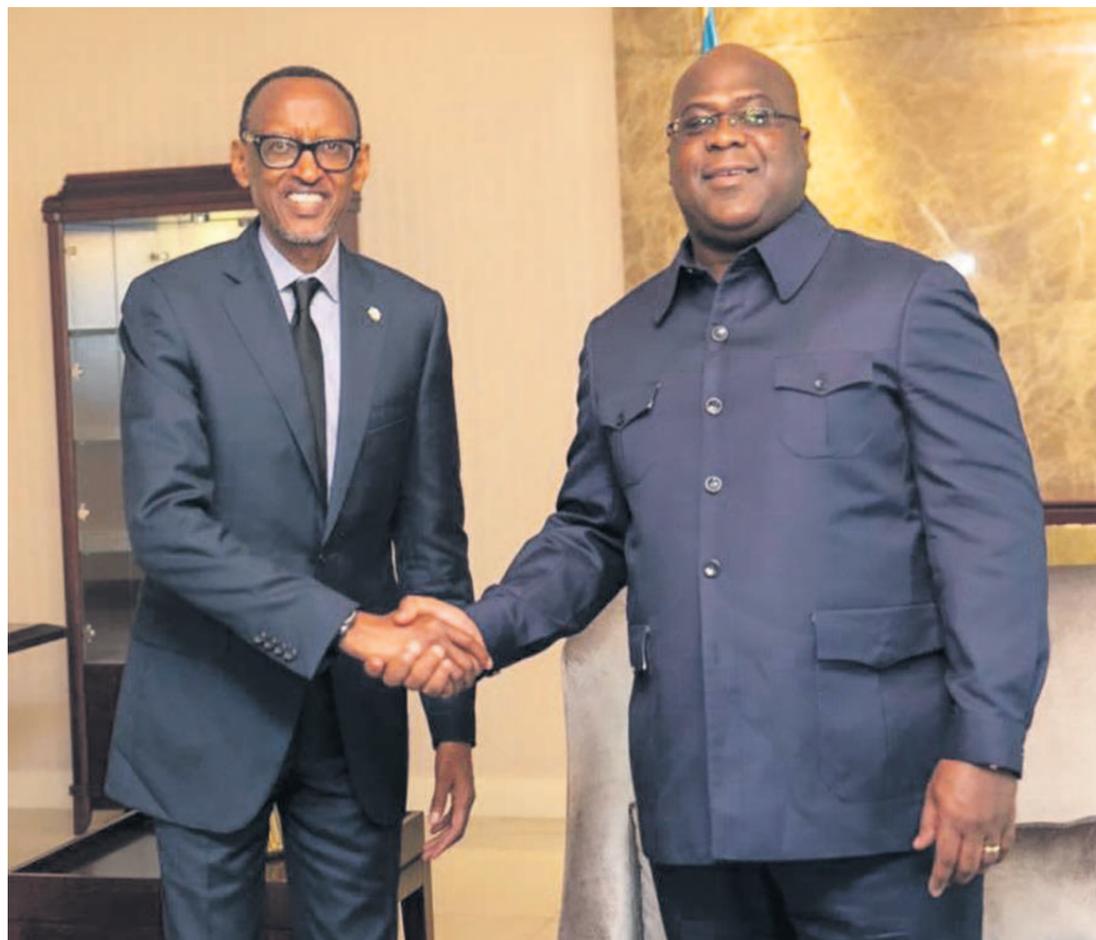
Le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a adressé, le 8 juin, une correspondance à l'attention de son homologue rwandais, Paul Kagamé, président en exercice de l'organisation sous-régionale afin que son pays devienne le septième Etat membre.

« Faisant suite aux échanges que nous avons eus, à Kigali d'abord et, plus tard, à Kinshasa, sur l'intention et l'intérêt que manifeste mon pays, la République démocratique du Congo, d'adhérer à la Communauté de l'Afrique de l'est, j'ai l'honneur de vous présenter, ce jour, la demande expresse de mon pays d'adhérer à ladite communauté. Cette requête fait suite aux échanges commerciaux qui ne cessent de croître entre les opérateurs économiques de la République démocratique du Congo et ceux des Etats de la susdite communauté », a notamment écrit le président congolais.

Créée en 1967, la Communauté d'Afrique de l'est (CAE) est une organisation intergouvernementale composée de six pays : Burundi, Kenya, Rwanda, Sud-Soudan, Tanzanie et Ouganda. Son siège est à Arusha, en Tanzanie, et les langues officielles sont le swahili et l'anglais.

Fermée en 1977, la CAE est de nouveau opérationnelle depuis le 7 juillet 2000. Elle est une étape potentielle vers la création de la Fédération de l'Afrique de l'est, consistant en un seul Etat souverain regroupant les six pays.

En 2010, la CAE a lancé son propre marché commun pour les biens, le travail et les capitaux dans la région, dans le but de créer une monnaie commune et, éventuellement, une fédération politique complète. En 2013, un protocole décrivant les projets de création d'une union monétaire dans dix ans avait été signé.



En septembre 2018, un comité a été formé pour entamer le processus de rédaction d'une constitution régionale. La République démocratique du Congo (RDC), le Malawi et la Zambie avaient été invités à rejoindre l'organisation en 2010. Mais aucun des trois pays n'avait donné suite à cette offre.

La CAE permet le libre-échange entre les Etats membres de la SADC (Afrique australe) et le Comesa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe), deux organisations dont fait déjà partie la RDC.

Une communauté prospère, malgré les difficultés

La CAE est composée de pays dont les économies figurent parmi les plus prospères du continent, grâce notamment à une forte croissance du produit intérieur brut (PIB) de ses pays membres. La croissance dans ces pays est notamment tirée par les services tels le tourisme, les télécommunications et les technologies de l'information. Selon le rapport « Perspectives économiques en Afrique de l'est 2019 » de la Banque africaine

de développement (BAD), En 2018, le PIB réel de cette sous-région a atteint environ 5,7 %, contre 5,9 % en 2017, mais il était le plus élevé dans les régions africaines. A cet effet, souligne le document, la croissance économique devrait rester forte et se situer à 5,9 % en 2019 et 6,1 % en 2020.

L'Éthiopie, le Rwanda, la Tanzanie, le Kenya et Djibouti affichent les taux de croissance les plus forts. En Éthiopie et au Rwanda, la croissance du PIB réel a été soutenue par l'industrie et les services. En

Tanzanie et au Kenya, le secteur des services a également stimulé la croissance, devant le secteur agricole, principal moteur de croissance du côté de l'offre. Du côté de la demande, la consommation est restée le principal vecteur de croissance en Afrique de l'est.

Une économie boostée par de nombreuses infrastructures

Les pays de l'Afrique orientale ont également investi dans les infrastructures pour booster leurs économies : routes, autoroutes, chemins de fer, métros, barrages, centrales électriques, etc. Ainsi, en mai 2017, le Kenya a inauguré une ligne ferroviaire reliant la capitale Nairobi à Mombasa, positionnant le pays comme porte d'entrée de l'Afrique de l'est. Il s'agit du plus important projet d'infrastructure construit dans le pays depuis l'indépendance en 1963. La région compte également le premier chemin de fer électrique en Afrique (750 Km) qui relie Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, à Djibouti. Par ailleurs, le plus grand barrage hydro-électrique d'Afrique est également en construction en Éthiopie. Ainsi, même si les pays de l'Afrique de l'est sont encore exposés à de nombreuses difficultés (sécheresse, pauvreté, faible niveau démocratique dans certains cas, etc.), leurs économies diversifiées et peu exposées à la baisse du prix des matières premières leur permettent de résister aux chocs extérieurs et de se maintenir à la première place des régions du continent.

Patrick Ndungidi

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Autorités congolaises et institutions financières confrontent leurs thèses

La République démocratique du Congo (RDC) devrait tirer profit des cours internationaux favorables des produits de base et d'autres facteurs essentiels comme l'amorce de la diversification du tissu productif, estime la Banque africaine de développement (BAD). Pour l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo, il faut penser à une réelle transformation du modèle économique et par conséquent, de l'organisation même de l'activité économique dans le pays.

Les experts de la BAD viennent d'établir des projections de croissance plutôt intéressantes pour la RDC, de l'ordre de 4,5 % en 2019 et de 4,6 % en 2020. Selon eux, plusieurs facteurs vont influencer positivement sur l'économie du pays, en l'occurrence les cours favorables des produits de base sur le marché international, la réussite du cycle électoral de décembre 2018, les progrès en matière de sécurisation du Centre et de l'Est du pays, enfin, l'amorce de diversification du tissu productif. Il n'empêche, reconnaissent-ils, que le pays se trouve devant d'importants défis à relever au cours des prochaines années. Il y a, par exemple, la nécessité ou même l'urgence de briser la dépendance au secteur extractif. Justement, à propos de dé-

pendance à ce secteur, Matata Ponyo ne voit tout espoir de croissance soutenue en RDC que par la mise en place d'un modèle de production fort et équilibré, ainsi que d'une transformation des structures.

Pays fragile

Preuve d'une dépendance alarmante, la contribution du secteur extractif s'élevait, en 2017, à 99 % de la valeur des exportations et 34 % des recettes totales de l'Etat (Source : BAD). Cette situation expose gravement l'économie du pays aux soubresauts de l'économie mondiale. En clair, précisent les experts de la BAD, il y a « un grand risque d'accroissement de l'assombrissement des bonnes perspectives de croissance dans l'hypothèse

d'une contraction de la production chinoise ». Pour rappel, la Chine reste le principal partenaire du pays. Le seul espoir d'éviter l'hécatombe est d'investir suffisamment « dans la diversification effective des bases productives ». Aussi les secteurs comme l'agriculture et le bois représentent-ils des opportunités crédibles de diversifier l'économie congolaise.

Renouer avec la croissance

Pour la BAD, le Plan national stratégique de développement congolais, en cours de finalisation, offre des pistes intéressantes, notamment l'implantation des parcs agro-industriels dans le cadre de la transformation de l'agriculture. L'objectif final de ce Plan est de faire de la RDC un pays à revenu intermé-

diaire à l'horizon 2022. La BAD identifie trois défis majeurs : les infrastructures de base, le climat des affaires et la politique budgétaire, principalement en ce qui concerne la mobilisation des recettes internes. L'institution financière propose l'intensification des réformes en vue d'accroître ces recettes.

Fort de sa longévité à la primature, Matata Ponyo développe plutôt une réflexion plus pragmatique, à la lumière de son expérience. Il plaide pour le passage d'une économie de rente à une économie moderne qui se fonde sur le bon fonctionnement des marchés et qui sert les intérêts collectifs. Des réformes économiques et financières d'envergure s'avèrent donc inéluctables de son point de vue, mais égale-

ment des nouvelles attitudes et comportements économiques. Toutefois, rien de tout cela ne saurait marcher sans des nouveaux investissements. L'ancien Premier ministre est d'accord pour la mise en place d'un Plan de développement pour planifier cette transformation mais, insiste-t-il, le problème ne serait pas complètement résolu. Le modèle économique reste une œuvre humaine qui exige une bonne conception, un leadership et une bonne gouvernance, affirme-t-il. Il faut des hommes qui comprennent les enjeux et s'engagent à mettre en œuvre cette transformation en dépit des résistances au changement. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mission d'assainissement des comptes et de l'élaboration du bilan d'ouverture de la nouvelle société La Congolaise des Eaux (LCDE), ancienne Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE) par le Cabinet EXCO CACOGES, membre d'EXCO et de KRESTON, nous invitons tous les fournisseurs, prestataires et différents tiers ayant contracté avec la LCDE et dont les comptes n'ont pas été soldés, de transmettre à partir de ce vendredi 14 juin 2019, au secrétariat de notre direction générale sise à l'Avenue du Sergent Malamine centre-ville de Brazzaville BP 229, derrière le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du portefeuille public et ce, dans des enveloppes scellées, fermées les éléments suivants :

Pour les marchés des travaux :

- Contrat,
- Décomptes,
- attestation de service fait,
- factures,
- les différents paiements déjà reçus,
- et le grand livre du compte

Pour les marchés de services :

- contrat
- preuve de service fait

- facture
- les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

Pour les marchés de livraison de biens :

- Contrat
- Facture
- Les documents d'importation
- Les factures d'origine
- Les preuves de paiement
- et le grand livre du compte

Pour le marché des prestations intellectuelles

- Contrat
 - Facture
 - Dernier rapport accepté
- N.B :** Lors de la transmission de ces éléments, nous vous prions de bien vouloir préciser votre nom et prénom, e-mail ainsi que votre numéro de téléphone par lequel on peut vous joindre. Dépassez la date de vendredi le 28 juin 2019, les fournisseurs, les prestataires et les différents tiers seront considérés comme n'ayant pas contractés avec la LCDE. Leurs documents ne feront plus l'objet de réception et la LCDE se désengage de toute responsabilité et de tout recours judiciaire.

**AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES
N° 001/CNIAF/2019**

Le Centre National d'Inventaire et d'Aménagement des Ressources Forestières et Fauniques (CNIAF) a obtenu des fonds de l'Etat Congolais, dans le cadre du budget d'investissement-exercice 2019. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés relatifs aux travaux de construction d'un bâtiment (R+ 1) à usage de laboratoire de géomatique

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres au niveau de la direction du CNIAF sise au Ministère de l'Economie Forestière (Palais des verts- 1er étage- face Hôpital Blanche Gomez), et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Cellule de Gestion des Marchés Publics du CNIAF sise au Ministère de l'Economie Forestière ; Palais des verts- 1er étage - face Hôpital Blanche Gomez- BP 98- Brazzaville, du Lundi au Vendredi de 7h00 à 14h00.

Ils peuvent également obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 150 000 FCFA. La méthode de paiement sera au comptant.

Les offres devront être déposées sous pli fermé, contre récépissé, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies au plus tard le 11 juillet 2019 à 11 heures 30 minutes.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

**PROGRAMME
DE LA SEMAINE
DU 10 AU 16 JUIN 2019****MARDI 11 JUIN**

- 17h00 : Restitutions des ateliers de l'IFC
- 18h30 : Ciné-club : Les demoiselles de Rochefort de Jacques Demy

MERCREDI 12 JUIN

- 15h00 : Débat d'idées : « Gouvernance politique et réduction de la pauvreté : exemple des pays scandinaves », par Gabriel Nganga-Nzongi, membre de la Fondation Niosi.
- 16h00 : Emission télé : Ça c'est Brazza
- 19h00 : Mercredi à la cafétéria : Les Sisters Mayindou

VENREDI 14 JUIN

- 15h00 : Rencontre littéraire : Qui a tué Thomas Sankara ? de Willy Gorn

SAMEDI 15 JUIN

- 10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
- 15h00 : Café philo : « Sur la démocratie » par Dimitri Ovananga-Koumou.
- 17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (projection du film Samba et Jazz de Jefferson Mello/ concerts d'Aline Frazão, SeBa feat Les Mamans du Congo)

DIMANCHE 16 JUIN

- 17h00 : Festival de musique : JazzKif Brazza (concerts de Céline Banza et May's Bantsimba)

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Amélioration des revenus agricoles à travers le développement des filières durables et le renforcement de la société civile congolaise (PAMTAC-B2) », financé par l'Union Européenne et exécuté par l'Association de Solidarité Internationale ESSOR en partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV et CJID ; le projet recrute :

- Un (1) Animateur Agricole (Homme ou Femme) ;
- Un (1) Responsable Commercialisation et Auto emploi (Homme ou Femme) ;

Pour plus d'informations, merci de consulter la page Facebook d'ESSOR Congo : ESSORCONGOESSORCONGO ou de vous rendre au siège d'ESSOR Congo sise à la Case C3-17, Quartier OCH La Glacière à Bacongo-Brazzaville

Date limite de l'offre :

- Animateur Agricole : 20 juin 2019 à 12h00 heure de Brazzaville.
- Responsable commercialisation et Auto-emploi : 08 Juillet 2019 à 12h 00 Heure de Brazzaville.

Seuls les candidats présélectionnés recevront une réponse et seront contactés pour un premier entretien.

AMBASSADE DES USA

Texte : En raison de l'augmentation significative des demandes de visas touristiques, le Service Consulaire de l'Ambassade des États-Unis vous invite à prendre vos rendez-vous en juin si vous prévoyez de voyager aux États Unis pendant le mois de juillet. Les demandeurs devront au préalable remplir le formulaire de demande de visa (<https://ceac.state.gov/genniv/>) et prendre rendez-vous en ligne en allant sur <https://evisaforms.state.gov/Instructions/SchedulingSystem.asp>

Pour plus d'information sur les documents à fournir quant à la demande de visa américain, veuillez visiter le site de l'Ambassade des États-Unis à Brazzaville : <https://cg.usembassy.gov/>

Pour d'éventuelles questions relatives à la demande de visas, n'hésitez pas de nous contacter à Brazzaville NIV@state.gov. Nous rappelons aussi qu'il n'est pas possible d'obtenir un visa en moins de 48 heures après l'interview.

SANTÉ PUBLIQUE

Des moustiquaires imprégnées d'insecticides sous-dosées distribuées aux ménages

L'alerte est lancée par le Collectif des organisations de la société civile pour la santé et la lutte contre le paludisme (Cosap), dans le cadre des actions de son plaidoyer commencées en mars dernier.

Le Cosap a tenu, le 12 juin à Kinshasa, un point de presse au cours duquel il a réitéré ses inquiétudes à propos de la distribution, en République démocratique du Congo (RDC), des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée de marque Dawa-Tana, non conformes aux normes. Il a indiqué que malgré son alerte lancée depuis mars dernier, dénonçant la distribution de ces moustiquaires non conformes aux normes qui ne protégeraient pas efficacement contre le paludisme, les promesses faites par le ministre de la Santé de les mettre en quarantaine jusqu'à la publication des résultats des tests qui devraient être effectués tardent à se réaliser. « Le ministre avait donné un délai de deux semaines, suivant la date du 18 mars 2019,



Le directeur exécutif du Cosap, le Dr Félix Musikya, lors de son point de presse/Adiac

pour les résultats du test à faire par les institutions de recherche du pays, et qu'en attendant, ces moustiquaires devraient être mises en quarantaine et leur distribution suspendue. Mais, jusqu'à présent, rien n'est fait », a souligné le directeur exécutif du Cosap, le Dr Félix Musikya.

Privilégier la qualité

Le Cosap a rappelé que ses actions de plaidoyer enclenchées depuis mars ont relayé l'alerte sur ces moustiquaires, distribuées en 2017 et 2018 par les principaux bailleurs des fonds dans la lutte contre le paludisme, dont les investigations et conclusions renseignent

que ces moustiquaires ne répondaient pas aux normes. Conscient du manque de progrès significatif en matière de réduction des cas de paludisme ces quatre dernières années, de la résistance des moustiques aux insecticides utilisés sur les moustiquaires actuellement distribuées en RDC, du manque de partage des informations stratégiques, de la redevabilité et responsabilités des partenaires engagés dans cette lutte, le Cosap dit craindre que d'autres scandales surviennent, en plus de celui de ces moustiquaires.

C'est dans ce sens que cette plate-forme d'ONG appelle les partenaires à être plus rigou-

reux dans la passation des marchés des outils de lutte contre le paludisme. « Dawa-Tana fabrique ces moustiquaires à problèmes. On le dénonce mais, cela continue. Maintenant, nous exigeons des partenaires de commander et de valider des moustiquaires de qualité, avec des insecticides de qualité. Quand les moustiquaires ne sont plus de qualité, les moustiques ne seront plus insensibles », a souligné le Dr Félix Musikya. L'efficacité dans la lutte contre le paludisme, a-t-il signifié, ne dépend pas seulement du taux de couverture, de l'utilisation effective des moustiquaires par les ménages mais surtout de la

qualité de ces dernières.

Le Cosap a soutenu, en effet, que quand dix ménages reçoivent et utilisent des moustiquaires efficaces, l'effet répulsif induit de l'insecticide utilisé permet de protéger au moins vingt autres ménages environnants. « Cette évidence prouve la primauté de l'efficacité/qualité de la Milda ou des paramètres intrinsèques du produit sur les autres considérations telles que le prix, le taux de couverture, la couleur, etc. », a expliqué cette plate-forme.

Dans cette optique, le Cosap conseille donc de s'appuyer sur les évidences disponibles afin de valider les offres des fournisseurs, de doter le laboratoire national des moyens conséquents afin de faire le contrôle qui s'impose à l'entrée des cargaisons des moustiquaires au pays mais aussi, d'effectuer les contrôles de routine sur le produit distribué. Ce collectif attend également qu'il soit assuré que les produits de lutte contre le paludisme sont homologués par l'Organisation mondiale de la santé et enregistrés à la DPM en suivant les normes internationales et nationales en la matière, et de rendre transparente la procédure de sélection et de passation des marchés des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (Milda) aux fournisseurs en y impliquant le gouvernement et la société civile.

Lucien Dianzenza

« Dawa-Tana fabrique ces moustiquaires à problèmes. On le dénonce mais, cela continue. Maintenant, nous exigeons des partenaires de commander et de valider des moustiquaires de qualité, avec des insecticides de qualité. Quand les moustiquaires ne sont plus de qualité, les moustiques ne seront plus insensibles »

MALI

Les autorités demandent une présence accrue de Casques bleus dans le centre

Le besoin présenté, le 12 juin au Conseil de sécurité, par le ministre des Affaires étrangères, Tiébilé Dramé, est très mal accueilli par certains Maliens qui estiment que Bamako devrait tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de sa population plutôt que de solliciter l'aide des Nations unies, rien que pour des violences intercommunautaires, a-t-on appris.

« Nous avons du mal à comprendre qu'un Etat agisse de la sorte alors qu'il a des moyens pour protéger ses citoyens », a regretté un responsable de la société civile sous le couvert d'anonymat. « Que fait le G5 Sahel, la force régionale qui a été créée pour que les Etats de la région prennent en charge la sécurité au Mali, au Burkina Faso, au Niger, en Mauritanie et au Tchad ? », s'est-il interrogé.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à son pays, le ministre malien des Affaires étrangères, Tiébilé Dramé, avait demandé une «

présence accrue » de Casques bleus dans le centre du pays, où un nouveau massacre interethnique vient de se produire. « Le gouvernement demande une présence accrue de la (mission de l'ONU) Minusma dans les régions du centre du Mali, aux côtés des forces de défense et de sécurité du Mali, afin de contribuer à protéger la population civile et ses biens, afin de mettre un terme au cycle de la violence pour permettre le retour de l'administration et des services sociaux de base », a déclaré le chef de la diplomatie malienne. Tiébilé Dramé a

ajouté : « Cette présence accrue est la condition du succès du processus politique que nous allons engager dans les prochains jours (...). Ce renforcement de la présence de la Minusma au Centre ne doit pas se faire au détriment des régions du nord du Mali car nous ne voulons pas créer un vide sécuritaire dans cette partie de notre pays qui pourrait être occupée à nouveau par les forces hostiles au processus de paix ».

Le ministre malien des Affaires étrangères, en outre, a indiqué que « la crise du centre du Mali est le prolongement de la crise du nord

et une conséquence directe de l'occupation d'une partie de cette région en 2012 et 2013 par les groupes terroristes », qui recrutent notamment dans la population locale.

Une attaque perpétrée dans la nuit du 9 au 10 juin contre le village dogon de Sobane-Kou, dans le centre du pays, a fait trente-cinq morts, dont vingt-quatre enfants. Les violences intercommunautaires dans cette partie du pays avaient culminé le 23 mars avec le massacre à Ogossagou, près de la frontière burkinabè, de quelque cent soixante villageois peuls, attribué à des

chasseurs dogons.

Signalons que depuis l'apparition en 2015 dans le centre du Mali du groupe djihadiste du prédicateur Amadou Koufa, recrutant prioritairement parmi les Peuls, traditionnellement éleveurs, les affrontements se multiplient entre cette communauté et les ethnies bambara et dogon, pratiquant essentiellement l'agriculture, qui ont créé leurs groupes d'autodéfense. Tout cela se passe alors que le renouvellement de la Minusma (environ quinze mille militaires et policiers) arrive à échéance fin juin.

Nestor N'Gampoula

SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN

La BAD lance le moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire

En marge des Assemblées annuelles de Malabo, l'institution financière panafricaine, l'Union africaine-Nepad et leurs partenaires, notamment le Japon et l'Autriche, ont lancé, le 12 juin, le moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine subventionné par le Fonds d'assistance au secteur privé en Afrique.

Fonds fiduciaire multi-donateurs cofinancé par le Japon et l'Autriche, il constitue l'une des composantes de l'Initiative d'assistance renforcée au secteur privé, placée sous l'égide de la Banque africaine de développement (BAD).

Le moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine se chargera d'identifier les possibilités d'investissement et de financement dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire et axera ses activités sur le Mozam-



Les parties prenantes au lancement du moteur de recherche

« Le lancement du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine est important, car le financement privé est essentiel pour la progression du secteur agricole dans la chaîne de valeur et pour que l'Afrique commence à se nourrir elle-même, avant de nourrir la planète »

bique, la Zambie, l'Éthiopie, le Rwanda et le Kenya.

Le projet sera mis en œuvre par Grow Africa et placé sous la tutelle de l'Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AU-

DA-Nepad). L'un des résultats attendus de ce moteur de recherche est la présentation d'accords pré-entérinés auprès de partenaires continentaux de premier plan lors de l'Africa investment forum qui se déroulera du 11 au 13 novembre, à Johannesburg, en Afrique du Sud

« Le lancement du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine est important, car le financement privé est essentiel pour la progression du secteur agricole dans la chaîne de valeur et pour que l'Afrique commence à se nourrir elle-même, avant de nour-

rir la planète », a indiqué Jennifer Blanke, vice-présidente de la BAD, en charge du développement agricole, humain et social. Selon elle, son institution met en place un portefeuille d'activités intégré qui génère et active des investissements pour les agro-industries et les Petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, à financer dans les chaînes de valeur prioritaires du continent.

« Il est indispensable de permettre un financement inclusif dans le secteur agroalimentaire et de développer l'accès au marché pour les PME et les

petits exploitants », a-t-elle précisé. Soulignant pour sa part l'importance de l'assistance technique et de l'influence qu'il exerce sur le renforcement des capacités, le vice-ministre parlementaire des Finances et gouverneur de la BAD pour le Japon, Shinichi Issa, a exprimé la reconnaissance de son gouvernement pour l'approbation dudit projet.

Les objectifs spécifiques du moteur de recherche de l'industrie agroalimentaire africaine sont de renforcer la connaissance du marché et mettre en place une veille économique au niveau des

pays pour les chaînes de valeur prioritaires, et de développer des plates-formes de chaînes de valeur pour les moteurs avec un flux de propositions de PME agricoles innovantes et bancables. Grâce à ces objectifs, le projet permettra de déterminer les possibilités d'investissements commerciaux dans les chaînes de valeur des produits de base stratégiques et présentera un portefeuille fiable de projets susceptibles d'être financés et qui pourront rapidement trouver un investissement financier.

De notre envoyé à Malabo, Guy-Gervais Kitina

TÉLÉPHONIE MOBILE

Un nouveau fonds pour booster l'intégration financière du numérique

En vue d'un plus grand accès aux services financiers numériques, la Banque africaine de développement (BAD) a lancé à Malabo, avec l'appui des partenaires, un nouveau fonds destiné à renforcer les politiques d'intégration pour le transfert d'argent via le téléphone portable.

Le nouveau fonds a été lancé officiellement à l'occasion des Assemblées annuelles de la BAD, sous le parrainage de la Fondation Bill-et-Melinda-Gates, l'Agence française de développement (AFD) et le gouvernement du Luxembourg. Il est financé en grande partie par la Fondation Bill-Gates

Conçu pour contribuer à la sécurité et au développement des transactions financières numériques en Afrique, ce fonds consiste à donner un accès aux services financiers numériques à quelque trois cent trente-deux millions d'Africains de plus, dont 60 % de femmes.

Il devra mobiliser cent millions de dollars américains en dons et trois cents autres sous forme de dette sur les ressources en capital ordinaires de la Banque d'ici à 2030, destinés à développer les services financiers électroniques pour les communautés à faible revenu.

« Nous pensons qu'avec les bons investissements dans

l'innovation et une croissance numérique menée intelligemment, les obstacles à l'inclusion financière seront surmontés et de meilleures perspectives économiques se présenteront pour tous », a déclaré le président de la BAD, Adesina Akinwumi.

Les interventions de ce fonds reposeront sur quatre éléments centraux, à savoir les infrastructures, dont des dispositifs de paiement numérisés et interopérables ; des produits et des innovations numériques ; la réforme et l'harmonisation des politiques et des réglementations ; enfin, le renforcement des capacités.

L'objectif est de contribuer à la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes en

matière de transactions financières.

« L'Afrique a connu une forte croissance du nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles au cours de la première moitié de la décennie, ce qui a entraîné une brutale progression de la quantité d'outils et de services numériques innovants disponibles sur le continent », a rappelé le président de la BAD. Il a regretté cependant que les retombées ne soient pas également partagées, car on estime à seulement 43 % des adultes possédant un compte bancaire. Principal partenaire financier de ce fonds, le directeur du programme services financiers pour les personnes démunies de la Fondation Bill-Gates, Michael

Wiegand, a, pour sa part, précisé que l'inclusion financière réalisée au moyen de modèles de services financiers numériques est à la fois une puissante stratégie de lutte contre la pauvreté et un moyen de dynamiser un développement durable des économies nationales et régionales. « Le projet inaugural de l'ADFI, qui sert de projet pilote à la facilité, consiste en une subvention de 11,3 millions de dollars américains de la Fondation Bill-et-Melinda-Gates à la Banque et à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest », souligne un communiqué de presse de la BAD.

Selon le même communiqué, cette subvention permettra de créer le système de paiement numérique interopérable grâce auquel les usagers pourront envoyer et recevoir de l'argent à partir de portefeuilles mobiles, et de ces portefeuilles vers d'autres comptes numériques et bancaires.

« Avec l'ADFI, nous sommes

convaincus que nos efforts communs peuvent contribuer efficacement à l'élimination des obstacles qui continuent à retarder le développement des services financiers numériques en Afrique. Une des clés de voûte des systèmes financiers inclusifs et durables, il permettra le développement de la prestation de services financiers numériques de qualité auprès des populations mal desservies », a fait savoir Sébastien Minot, responsable adjoint pour l'Afrique de l'AFD, un des partenaires financiers dudit fonds.

L'ADFI collaborera avec des banques et des institutions financières non bancaires, des opérateurs de réseaux mobiles, des prestataires de services de paiements et de virements, des sociétés de technologie financière, des ministères, des organismes de réglementation et des organisations économiques régionales.

De Malabo, G.G.Kit

« Nous pensons qu'avec les bons investissements dans l'innovation et une croissance numérique menée intelligemment, les obstacles à l'inclusion financière seront surmontés et de meilleures perspectives économiques se présenteront pour tous »,

GOLFE PERSIQUE

Nouvelle attaque contre des pétroliers

Pétrolier en feu, opérations de sauvetage de dizaines de marins : deux tankers, norvégien et japonais, ont été la cible jeudi d'une attaque d'origine indéterminée en mer d'Oman, en plein Golfe, une région déjà sous tension du fait de la crise entre les Etats-Unis et l'Iran.

L'incident dans un passage maritime stratégique à l'échelle mondiale a immédiatement fait grimper les prix du pétrole. Il constitue un nouvel avertissement dans les tensions régionales, un mois quasiment jour pour jour après des attaques contre quatre navires, dont trois pétroliers, au large des Emirats arabes unis, acte pour lequel Téhéran a été montré du doigt par Washington.

Le président américain, Donald Trump « a été briefé sur l'attaque contre des navires dans le Golfe d'Oman. Le gouvernement américain (...) continue à évaluer la situation », a déclaré Sarah Sanders, porte-parole de l'exécutif, dans un communiqué.

De son côté, le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a averti que le monde ne pouvait pas se permettre un conflit majeur dans le Golfe. « Je condamne toute attaque contre des navires civils », a-t-il dit, demandant « l'établissement des faits » et des « responsabilités ».

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a dénoncé « une évolution dangereuse » au Moyen-Orient devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

Une réunion d'urgence de cette instance était prévue jeudi à ce sujet, selon des diplomates.

La Ve Flotte américaine, basée à Bahreïn, a indiqué avoir reçu deux « appels de détresse » dans la matinée émanant de pétroliers en mer d'Oman. L'Iran a indiqué de son côté avoir secouru quarante-quatre membres d'équipage de deux pétroliers après des appels de détresse. A Oslo, les autorités maritimes ont parlé d'une attaque, faisant état de trois explosions à bord d'un pétrolier norvégien.

« Incidents suspects »

Battant pavillon des îles Marshall, ce pétrolier, «Front Altair», propriété du groupe norvégien Frontline, a été « attaqué » entre les Emirats et l'Iran, «à 6h30 locales», ont annoncé les autorités maritimes norvégiennes. Elles ont précisé qu'aucun membre d'équipage n'avait été blessé.

Le Front Altair, un tanker de 111 000 tonnes, est en flammes et des secours sont sur place, ont-elles ajouté.

Ultérieurement, la TV d'Etat iranienne Irib a montré des images spectaculaires d'un navire au milieu duquel s'élevait une épaisse colonne de fumée noire.

Le second navire, le Kokuka Courageous, un méthanier, a essuyé des tirs mais l'équipage de vingt et un membres a été sauvé après l'abandon du navire, et sa cargai-

son de méthanol est intacte, a affirmé son opérateur japonais, Kokuka Sangyo.

Allahmorad Afifpour, directeur de l'Autorité portuaire et maritime de la province d'Hormozgan, dans le sud de l'Iran, a indiqué pour sa part que le feu avait été éteint à bord du bateau japonais mais que l'incendie sur le navire norvégien n'avait pas encore été maîtrisé. L'Iran a exprimé ses «inquiétudes» après des «incidents suspects». Dans un premier temps, Téhéran a parlé d'«accident».

« Quarante-quatre marins ont été sauvés (...) par une unité de secours de la Marine (iranienne) de la province d'Hormozgan et transférés au port de Bandar-e Jask », a écrit Irna.

Les deux incidents ont eu lieu à une heure d'intervalle à vingt-cinq milles nautiques et vingt-huit milles nautiques de Bandar-e Jask, a ajouté cette agence officielle.

Alors que le Premier ministre japonais, Shinzo Abe, effectue une visite historique en Iran pour tenter d'atténuer la tension entre Téhéran et Washington, la République islamique a jugé hautement suspecte la survenue de ces «attaques». « Le mot suspicieux ne suffit pas à décrire ce qui transpire apparemment » de ces «attaques» contre des « tankers

liés au Japon survenues » au moment même où Shinzo Abe rencontrait le guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, a réagi sur Twitter le ministre des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.

« Risques importants »

Les cours mondiaux du pétrole ont grimpé dès l'annonce d'un «incident» en mer d'Oman par un service d'information sur la navigation commerciale géré par la Royal Navy britannique. Vers 13h30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août grimpa de 2,28 dollars (+3,84%), à 62,25 dollars. Le baril de WTI pour livraison en juillet montait de 1,86 dollar (+3,68%), à 53,00 dollars.

« Le Royaume-Uni et ses partenaires sont en train d'enquêter », a ajouté l'United Kingdom Marine Trade Operations sur son site internet. Ces attaques interviennent sur fond de tensions croissantes entre Téhéran et Washington autour du nucléaire iranien.

Les Etats-Unis ont quitté unilatéralement l'an dernier l'accord de 2015 conclu à Vienne puis rétabli et renforcé des sanctions contre la République islamique.

En recevant le Premier ministre japonais, le guide suprême iranien a rejeté jeudi tout dialogue avec

Donald Trump qui « ne mérite pas qu'on échange des messages avec lui ».

Le 12 mai, quatre navires -deux saoudiens, un émirati et un norvégien-, dont trois pétroliers, avaient été endommagés par des «actes de sabotage», attribués à l'Iran par l'Arabie saoudite et les Etats-Unis.

« Les attaques perpétrées ce (jeudi) matin contre deux pétroliers en mer d'Oman sont le dernier signe d'une aggravation des tensions géopolitiques dans la région », a souligné Capital Economics. Evoquant « un risque important (...) d'un conflit pur et simple », ce centre de réflexion a estimé que « cela nuirait gravement aux économies de la région et pourrait avoir des effets indirects majeurs sur l'économie mondiale ». La cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a appelé à éviter toute « provocation » dans la région.

Mme Mogherini « renouvelle son appel à la retenue maximale », a déclaré sa porte-parole, Maja Kocijancic.

A Paris, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères a également appelé « l'ensemble des acteurs concernés (...) à la retenue et à la désescalade ».

AFP

CACAO

La Côte d'Ivoire et le Ghana suspendent les ventes

Les deux premiers producteurs mondiaux de cacao exigent des industriels de la filière, une rémunération « décente » des agriculteurs. Sur les cent milliards de dollars que représente le marché mondial du chocolat, six milliards seulement reviennent aux producteurs.

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont annoncé, le 12 juin à Accra, qu'ils ne vendraient plus leur cacao en deçà de deux mille six cents dollars la tonne, une décision « historique » pour revendiquer une meilleure rémunération des agriculteurs. Comme moyen de pression, les deux pays ont opté pour la suspension des ventes jusqu'à nouvel ordre pour le cacao qui sera récolté en octobre 2020. Précisons que l'essentiel de la récolte est vendu avant le début de chaque campagne.

« L'or brun » représente 10 % du produit intérieur brut de la Côte d'Ivoire, à peine moins pour le Ghana. Depuis des années, ce sont les acheteurs qui ont déterminé les prix. Pour essayer d'inverser



Dans une ferme de Toumodi, en Côte d'Ivoire, en octobre 2018. REUTERS/Thierry Gouegnon

« Un juste prix des fèves de cacao serait une grande aide pour appuyer les investissements du gouvernement dans les infrastructures rurales, et pour améliorer les conditions de vie ».

la tendance, « les deux pays ont suspendu la vente des récoltes de 2020/2021 pour préparer la mise en place de ce prix minimum », a précisé le directeur général du Ghana cocoa board, Joseph Boahen Aidoo, à l'issue de deux jours de réunions entre producteurs, négociants et responsables politiques.

Les producteurs devraient en savoir plus le 3 juillet lors d'une réunion technique à Abidjan, convoquée pour discuter de la mise en œuvre de ce prix plancher.

« Une situation déraisonnable »

Sur les cent milliards de dollars que représente le marché mondial du chocolat, seuls six milliards reviennent aux agriculteurs. Une situation « déraisonnable », avait fustigé, le 11 juin, le vice-président du Ghana, Mahamudu Bawumia. « C'est pour cela que nos gouvernements se sont mis d'accord pour offrir aux agriculteurs une juste part de la richesse produite par l'industrie », a-t-il expliqué, ajoutant : « Un juste prix

des fèves de cacao serait une grande aide pour appuyer les investissements du gouvernement dans les infrastructures rurales, et pour améliorer les conditions de vie ».

Il s'agit d'« obtenir des industriels et des autres partenaires de la filière un prix qui puisse rémunérer le travail de l'homme décemment », a commenté Yves Kone, directeur général du Conseil café cacao de Côte d'Ivoire, en marge de la rencontre. Et, « quand les prix montent, au moins les

conditions de vie s'améliorent », a affirmé Umar Abubakar, secrétaire général du syndicat des producteurs de Café, cacao et noix de karité. Pour l'Organisation internationale du cacao, le consensus existe « pour dire que les prix du cacao sont structurellement trop bas. Depuis trente ans, le prix en dollars constants a été divisé par quatre ». Mais si le prix de deux mille six cents dollars « n'est pas irréaliste », selon Michel Arrion -son directeur exécutif-, « la hausse du prix sur le marché mondial n'ira pas forcément dans la poche des producteurs », qui vivent dans une « pauvreté extrême ».

Sur les marchés, cette réunion a participé à la hausse du prix du cacao, qui a atteint mercredi en séance deux mille cinq cent cinquante-deux dollars la tonne à New York. Cependant, cette hausse pourrait n'être que temporaire, prévient Casper Burgering, analyste en matières premières pour la banque néerlandaise ABN Amro, joint par l'AFP. « Pour l'instant, il y a nettement assez de cacao pour répondre à la demande », a-t-il commenté, et « puisque la mise en place de ce prix plancher va mettre un an, plus ou moins, il y a un risque que les cours actuels redescendent », a-t-il averti.

Josiane Mambou Loukoula



**AIRTEL CRÉE PLUS
DE 3 500 EMPLOIS
AU CONGO**



Financiers
AD Partners

Airtel est en pleine phase de redéploiement de l'activité Airtel Money et lance le recrutement de partenaires de distribution pouvant animer et faire vivre le réseau de kiosques et Agences Airtel Money sur l'ensemble du territoire National. C'est une vaste opération visant à créer plus 3500 emplois indirects.

Vous êtes intéressés pour y investir ? Merci d'adresser votre demande à l'adresse suivante :

airtelmoney@cg.airtel.com

Le dossier à fournir est composé de :

- **RCCM**
- **Pièce d'identité en cours de validité**
- **Investissement Initial : 5 millions FCFA**

Rejoignez l'aventure Airtel Money et ensemble relevons le défi du gouvernement : l'inclusion financière au Congo

LE RESEAU DES SMARTPHONES

DIPLOMATIE

La coopération Congo-Russie augure de belles perspectives économiques

A l'occasion de la célébration, le 12 juin à Brazzaville, de la fête nationale de la Russie, l'ambassadeur Valery Mikhaïlov a souligné la bonne santé des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays qui se développent davantage.

« Cette année est très symbolique pour nos relations avec le Congo. Après 55 ans de leur excellence, mis à l'épreuve à maintes reprises par des turbulences géopolitiques suivies de la chute de l'Union Soviétique et une période d'hibernation de la Russie sur le continent africain, il est vrai de faire remarquer que la coopération Brazzaville-Moscou se développe », a déclaré le diplomate russe.

L'année 2019, marquée par la récente visite officielle du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, à Moscou, vise, selon lui, à rallumer le flambeau diplomatique. « Cette visite écrit une nouvelle ligne dans l'histoire des relations bilatérales. Les deux présidents ont donné un coup d'accélérateur à notre collaboration, en indiquant les domaines dans lesquels une série d'accords a été signée (agriculture, communication, pétrole et finances) ».

Valery Mikhaïlov a estimé que le temps est venu pour les deux pays de travailler de concert afin « de garder la dynamique acquise, et de mettre en œuvre tout ce qui a été exposé sur du papier pour atteindre le résultat tangible ».

Dans ce contexte, a-t-il ajouté, la Russie et le Congo envisagent d'organiser la cinquième session de la grande commission mixte intergouvernementale, « d'autant plus que le ministre adjoint de l'Énergie, Pavel Sorokine, vient de



Une vue des invités / Adiac

nommer son nouveau président pour la partie russe ».

Dans les domaines politique et humanitaire, il a fait savoir que les relations entre les deux pays se « distinguaient toujours », comme le prouve leur coopération « fructueuse » au sein de l'ONU et d'autres organisations internationales où leurs positions sont « très proches ».

Revenant sur la visite du président Denis Sassou N'Gusso à Moscou, le diplomate russe espère qu'après celle-ci, « la coopération économique connaîtra un nouvel élan. Plusieurs entreprises russes, notamment Lukoil, Zarubezhneft et d'autres, voient les perspectives et manifestent leur intérêt vis-à-vis du marché congolais ».

« Nous voyons également du potentiel dans les domaines de la science et des nouvelles technologies, et les contrats des autorités de la République avec la société de l'énergie nucléaire Rosatom y portent son obole », a assuré l'ambassadeur.

Il a, en outre, annoncé qu'en juillet, la capitale russe abritera également le forum interparlementaire qui, selon lui, sera « une belle plate-forme » pour la percée dans

l'approfondissement des liens interparlementaires entre les deux pays, au travers de la participation de l'Assemblée nationale et du Sénat congolais.

« 2019, année de l'Afrique en Russie » ...

En ce qui concerne les relations Russie-Afrique, l'ambassadeur a mis en exergue l'importance du dialogue qui, pour lui, est « censé tracer les contours du développement des liens multidimensionnels avec le continent, approfondir une coopération dans tous les domaines, à titre bilatéral et

multilatéral, via l'amélioration de la coopération politique, humanitaire, sécuritaire et économique ». Dans la foulée, il a annoncé la tenue ce mois-ci de la réunion des actionnaires de l'Afreximbank qui comprendra une conférence économique Russie-Afrique, rassemblant les ministres en charge du Commerce et des Finances, les présidents des banques centrales et les représentants de l'Union africaine. Un autre événement attendu, le premier sommet Russie-Afrique qui se tiendra en octobre, à Sotchi. Cette rencontre offrira, a dit l'ambassadeur, une occasion à la Russie et aux leaders du continent d'échanger des vues sur « tout le spectre des problèmes africains et de prendre le cap vers le développement de (leur) coopération à moyen et long terme ».

« Je suis sûr qu'il donnera naissance à une longue tradition permettant de renforcer des contacts au plus haut niveau. De plus, le premier forum business Russie-Afrique sera tenu en marge du sommet pour la réalisation du potentiel de la coopération économique », a assuré le diplomate russe.

Valery Mikhaïlov, dont le mandat au Congo arrive bientôt à son terme, a promis de poursuivre son travail visant à approfondir la coopération Russie-Afrique dans un autre pays du continent. Le Congo, a-t-il conclu, gardera une place importante dans son cœur.

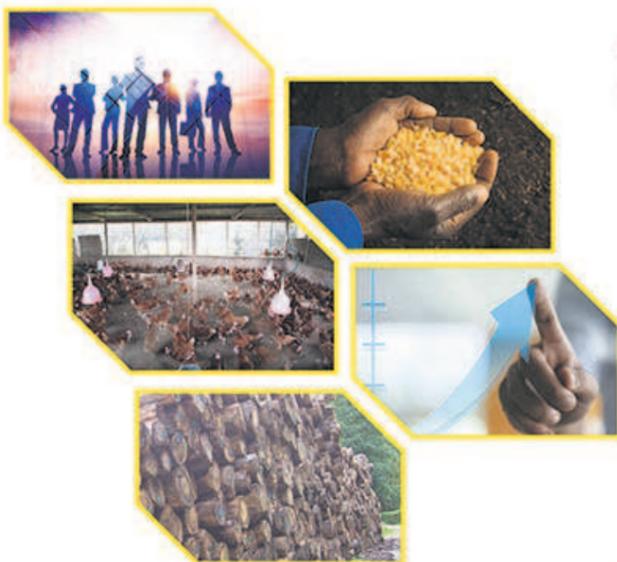
Yvette Reine Nzaba

PROGRAMME
DE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS COMMERCIALES
ET ENTREPRENEURIALES II
PRCCE II

Vous voulez contribuer au développement
du secteur privé au Congo ?

Si vous êtes un prestataire individuel de services,
le PRCCE II a besoin de vous !

Venez partager votre savoir-faire pour renforcer le secteur privé et les PME congolaises en proposant conseils, coaching et formation en gestion, administration et compétences « métier ».



Le PRCCE II cible les secteurs de l'agro-alimentaire (transformation du maïs, aviculture, boulangerie et transformation des fruits et plantes), des services aux entreprises et industries, du numérique et du bois.

Retrouvez les conditions de participation et le lien pour déposer vos candidatures

f PRCCE II - République du Congo

Sur demande

✉ prcceii@gmail.com

☎ 06 971 26 18

2 sessions de sensibilisation et d'appui pour vous aider à remplir le formulaire

à Brazzaville le 21 juin et
à Pointe-Noire le 25 juin

Pour participer, les prestataires individuels doivent prouver au moins de 6 ans d'expérience générale et de 2 ans d'expérience dans les secteurs cibles pour les appuis métiers.



Un projet Financé par l'Union Européenne



APPEL D'OFFRES (Procédure à enveloppe unique)

Pays: CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : 60 230 CG

Intitulé du Marché : ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS DES COMMISSIONS ÉCONOMIE ET FINANCES DU PARLEMENT

Référence DAON n° : N°01/MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre du système de gestion électronique des documents des commissions Économie et Finances du Parlement.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables

aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre du système de gestion électronique des documents des commissions Économie et Finances du Parlement.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél: 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 3, rue du Tourisme quartier

Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/05 341 56 00/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

4. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

5. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 17 juillet 2019 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 17 juillet 2019 à 14 heures 30 minutes.

6. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de 3.750.000

FCFA.

7. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81 Brazzaville

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarches@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Jean-Noël NGOULOU**

1-Le prix demandé est destiné à défrayer l'Acheteur du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.
2-Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.

Mesmin Boussa, agent des Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer à la grande famille des associations Ekongo Plateaux, aux parents, amis et connaissances, le décès du président national de l'association Ekongo Plateaux, Denis Ibara "Dida", le mardi 4 juin 2019 au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°45 de la rue Kifayoulou, quartier Don Bosco (après le marché Soprogi), arrêt du bus Tsoueke, derrière l'hôtel Mokili, sur la nationale n°2.

La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



NÉCROLOGIE



Les familles Ketonou, Kewouanon, Mihinto et Kouvidjin informent parents, amis et connaissances des décès de :

-Marcelline Howalo Ketonou (Mama Wawa), le 26 mai 2019 à Lomé, au Togo, et de leur fils Marie Joseph Kewanou (président Fothy), le 6 juin 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°34 de la rue Makoua, à Poto-Poto, chez Mama Wawa.

La date des inhumations sera communiquée ultérieurement.

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail.: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Gusso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



IN MEMORIAM

Véronique Onguili
15 juin 2016 – 15 juin 2019, cela fera trois ans, jour pour jour, que le Seigneur a rappelé à lui notre très chère grand-mère, mère, grande-sœur, la nommée Véronique Onguili. La marche irréversible du temps ne pouvant effacer le souvenir et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher, en cette date de triste anniversaire, les enfants Bombo et famille prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint-Esprit de Mougali, le samedi 15 juin 2019, à 6 heures du matin.

Maman Véronique, tes conseils ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme références. Que ton âme repose en paix.



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

A.A. Neto prend le dessus sur AS Brazza

Le club a pris le dessus sur son adversaire en séniors messieurs 40-29, le 12 juin, au gymnase Nicole-Oba, lors de sa quatrième sortie.



Une séquence du match

La nouvelle victoire de A.A. Neto, après le forfait qu'il a bénéficié, le 9 juin, face à Interclub1, mobilise ses joueurs qui visent désormais le podium. « Nous visons le championnat national. Victoire ou pas, nous devons bien nous positionner au terme de cette compétition afin d'y participer. À force d'y croire, nos rêves prendront forme », a indiqué Murphy Mankoundi, capitaine de l'équipe A.A. Neto.

Durant les quinze premières minutes de la rencontre, A.A. Neto a été largement mené au score (7-14) avant de revenir puis imposer son rythme de jeu à AS Brazza qui n'a pas présenté une bonne forme physique. « Nous les avons contrecarrés en utilisant la défense à six mètres. Vu qu'ils n'étaient pas trop en forme physiquement, nous avons ainsi accéléré le jeu », a-t-il ajouté.

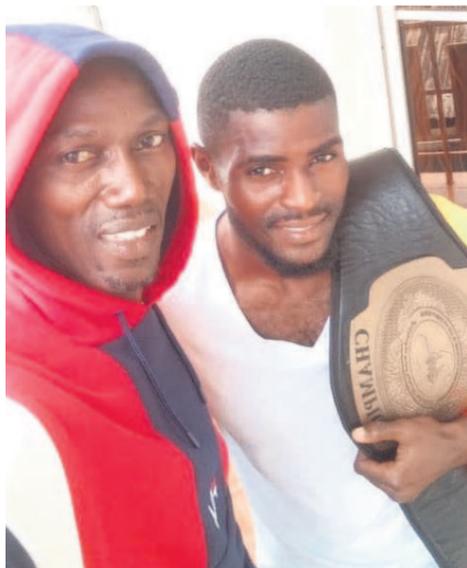
Avant cette rencontre, Petro Sport a pris l'avantage du match qui l'a opposé à Interclub (35-30), en séniors messieurs. L'Avenir du rail s'est incliné devant Interclub1 sur un score de 19-31, dans la même catégorie.

Rude Ngoma (stagiaire)

KICK BOXING

Dony Rahim Vouta Voubrel sacré champion d'Afrique

L'athlète congolais a gagné la ceinture mise en jeu dans la catégorie de 63,5kg lors des championnats d'Afrique professionnels de la discipline qui se sont déroulés en début de ce mois à Yaoundé, au Cameroun, réalisant ainsi un coup de maître.



Dony Rahim Vouta Voubrel et Alfred Césaire Nzobo

Agé de 23 ans, Dony Rahim Vouta Voubrel commence le kick boxing en avril 2018, avant d'être détecté lors d'une séance d'entraînement d'ensemble de tous les clubs de Pointe-Noire, au Complexe sportif de cette ville. Sociétaire de Tiger club de Mpaka, au quartier 120 de Pointe-Noire, il a frappé un grand coup lors de sa première participation à une compétition de haut niveau. « Le champion n'est jamais monté sur le ring même pour une séance d'entraînement. La première fois qu'il le fait, c'était le 1^{er} juin pour défendre les couleurs nationales »,

a commenté Alfred Césaire Nzobo, le directeur technique de l'Association congolaise de boxe pieds poings. Ce dernier sollicite le soutien des autorités sportives du pays quant au défi qui se présente face au nouveau champion d'Afrique. Selon lui, la ceinture gagnée par le Congolais devrait être remise en jeu face à un Marocain. « À cet effet, deux championnats d'Afrique pourront être organisés à Brazzaville dans les six mois à venir sinon dans une année, en accord avec la Confédération africaine de kick boxing », a-t-il fait savoir.

James Golden Eloué

COUPE DU MONDE FÉMININE FRANCE 2019

Le Nigeria signe la première victoire africaine

Les Super Falcons se sont relancées dans la course à la qualification pour les huitièmes de finale de la compétition en battant, lors de leur deuxième sortie, la Corée du Sud, sur un score de 2-0.

Les Nigériennes sont à égalité de points avec les Norvégiennes qui ont été battues par les Françaises 1-2. Avec six points, les Bleues ne sont pas encore qualifiées pour le tour suivant à cause de la victoire du Nigeria sur la Corée du Sud. Les Nigériennes, battues d'entrée par la Norvège 0-3, se sont bien relancées d'abord sur un but contre son camp inscrit par la Coréenne Do Yeon Kim, à la 28^e mn. Asisat Oshoala a marqué le second but à la 75^e mn pour offrir la première victoire d'une sélection africaine dans cette compétition. Dans ce groupe A, la France occupe la première place avec six points.

Les Françaises ont fait le plein des points grâce à Valerie Gauvin qui a inscrit le premier but de la

rencontre à la 46^e mn. Wendie Renard a relancé la Norvège en inscrivant un but contre son camp à la 54^e mn. Eugénie Le Sommer a marqué le but de la victoire sur penalty confirmé par la VAR à la 72^e mn. La France a six points mais l'hypothèse d'être rattrapée par la Norvège et le Nigeria n'est pas à exclure.

Si le Nigeria l'emporte devant la France lors de la dernière journée des matches de poules et que la Norvège domine la Corée du Sud, les trois sélections auront chacune six points et l'une d'elle sera qualifiée en tant que meilleure troisième. Le verdict du groupe A est loin d'être rendu. Il faut donc attendre le lundi pour connaître ses qualifiées.

J.G.E.

COUPE DU MONDE U20

L'Ukraine et la Corée du Sud en finale

La première nation s'est imposée en demi-finale face à l'Italie, 1-0, le 11 juin, tandis que la seconde a battu l'Equateur sur le même score.

Les jeunes ukrainiens ont dominé les Italiens sur une réalisation de Sergiy Buletsa, le milieu du Dynamo Kiev, avant que son coéquipier Denys Popov soit expulsé à dix minutes de la fin du match. De l'autre côté, l'équipe de la Corée du Sud a battu celle de l'Equateur 1-0, le même jour. La formation de Corée a résisté à l'équipe sud-américaine qui a eu la possession du ballon sans parvenir à fructifier ses temps forts. C'est finalement le Coréen Jun Choi qui a sauvé son pays. Les deux équipes tenteront de décrocher leur premier sacre, puisqu'aucune d'elles n'a remporté ce prestigieux trophée.

En effet, après plus de trois semaines d'intenses rencontres et cinquante et un matchs disputés, la compétition qui a réuni les vingt-quatre meilleures équipes du monde des moins de 20 ans annoncera son verdict, le 15 juin, en Pologne. Aucune formation africaine n'a atteint l'étape de la demi-finale, malgré la pression avec laquelle le Sénégal et le Mali avaient débuté la compétition. Ils avaient respectivement occupé la première place du groupe A et la deuxième du groupe E, au terme des matches des poules.

R.Ng.(stagiaire)

IN MEMORIAM

Colonel Henri Silvère Ondziel Bangui
15 Juin 2009 - 15 Juin 2019

« Je bénirai Le Seigneur en tout temps
Sa louange sans cesse en ma bouche.
Qui regarde vers Lui resplendira
Sur son visage point de honte ». (Ps- 34, 2 et 6)

Une décennie d'absence et de silence marque les esprits !
Dix ans au cours desquels nous n'avons pas cessé de Prier pour toi et toi pour nous !
Merci de toujours intercéder pour nous dans le repos éternel !

Dieu nous bénisse !

Maître Julienne Ondziel Gnelenga



PROMO SPECIALE

GUICHET UNIQUE

Faites vos réservations chez

D&S CHAPITEAUX

A DES PRIX HORS PARS POUR VOS CEREMONIES

LA DOT

1.000.000 FCFA

- * Cartes d'invitation
- * Les Chapiteaux VIP (invités)
- * Chaises VIP et Ordinaires
- * Chapiteau des Mariés + Déco
- * Sono avec DJ + Ecrans
- * Service traiteur avec les buffets
- * Bandérole Numérique (bach)
- * Groupe électrogène.

MARIAGE OFFICIEL

500.000 FCFA

- * Cartes d'invitations Diner
- * Voiture des Mariés avec Déco
- * Salle Climatisée pour le dîner (sono + DJ, les couverts, tables et chaises)
- * Chambre d'Hotel mise à disposition.

Info Line

Tel: 06 665 71 65/ 06 959 01 87
Facebook D & S Chapiteaux
46 rue Mpouya Av. de la tsiémé Ouenzé

EDUCATION

120 291 candidats ont passé le CEPE

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé, le 13 juin, les épreuves du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) qui ouvre les portes du collège aux méritants.

« Nous sommes évalués sur ce que nous avons étudié en classe. Les sujets sont abordables. Je suis sûr d'être au collège l'année prochaine », a fait savoir Ezéchiel Mouele, un candidat de l'école primaire Immaculée conception de Ouenzé, à Brazzaville.

La descente du ministre Anatole Collinet Makosso sur les sites des écoles de Mafouta, 3-francs, Fleuve Congo, pour lancer les épreuves, lui a effectivement permis de se faire une idée des conditions dans lesquelles s'est déroulé cet examen d'Etat ; de mettre en confiance les candidats qui ont abordé l'épreuve des mathématiques avec sérénité.

Selon le ministre, le nombre de candidats qui est de 120 291 est



Les candidats au CEPE à l'école de Mafouta scolaire est effective. Le Congo a donc bien fait de rendre les

études primaires obligatoires », a-t-il indiqué. Anatole Collinet Makosso a, par ailleurs, salué la forte participation des mille trois cents personnes âgées qui, dans le cadre de l'éducation non formelle, ont été candidates au CEPE.

Une autre note de satisfaction est venue du département du Pool avec la réouverture des centres d'examen de Mayama, Loumo, Vinza et bien d'autres localités. « Cette année, nous n'avons pas été obligés de déplacer les élèves comme on l'a fait dans les années antérieures », a expliqué le ministre, tout en formulant à l'endroit des élèves le vœu de les voir l'année prochaine au collège.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Oyo, un modèle économique à suivre pour le Congo ?

Les participants à la causerie-débat organisée le 11 juin, dans la salle des réunions de l'hôpital général de la localité, dans le cadre des festivités marquant l'an 28 de la fin de la Conférence nationale souveraine, ont pratiquement tous salué le choix de la ville hôte par rapport à la thématique retenue.

Placée sur le thème central « Réconciliation nationale et marche vers le développement : le cas d'Oyo », la rencontre a été un véritable lieu d'échanges entre les orateurs et l'assistance. Introduisant le thème, le commissaire général du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, Marius Mouambenga, est revenu sur les raisons du choix de la commune d'Oyo, la symbolique de la journée du 10 juin 1991 (lavement des mains) et l'historique de cette célébration. « Dans notre pays, on peut noter que tous les départements touchés par les différents conflits n'ont pas connu le moindre développement, voici bientôt deux décennies, et ce malgré les efforts considérables déployés dans le cadre de la municipalisation accélérée. Par contre, la commune d'Oyo a connu depuis une trentaine d'années, la paix, la concorde et le bien-vivre ensemble de ses filles et fils », a-t-il indiqué, estimant que ce climat de paix a encouragé certaines entreprises privées et l'Etat à investir dans cette localité.

En effet, cette thématique a donné lieu à deux exposés, notamment « L'historique de la commune d'Oyo au sujet de son développement », par le sous-préfet, Roger Louzaya-Mamingui, et « L'impact des activités agricoles dans le développement rural, urbain et périurbain », par les délégués de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Créé par décret depuis 2001, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo commémore depuis 2010, le 10 juin dans un département donné. « Je voudrais souli-



Une vue de la salle/Adiac

gnier que la commune d'Oyo est effectivement en marche vers le développement et qu'elle a commencé par les bons bouts... Dans tous les cas, Oyo remplit, selon nous, les conditions pour un développement harmonieux et efficace », a conclu Marius Mouambenga, s'interrogeant sur les leçons à tirer de cet exemple.

Ils ont dit...

Présents à cette cérémonie, les délégués de certains partis politiques de la majorité présidentielle, de l'opposition constitutionnelle et de la société civile ont donné leur point de vue. Fernand Sabaye, secrétaire permanent du bureau politique du Comité central du Parti congolais du travail, chargé de la Jeunesse : « C'est une bonne initiative parce qu'il faut continuer à entretenir la mémoire, à pousser les Congolais à percevoir que la paix et le développement sont des condi-

tions essentielles de vie et de survie de l'humanité. Oyo est un exemple, je crois que c'est un processus réussi, aujourd'hui du point de vue des infrastructures. L'expérience d'Oyo est, à mon avis, plus réfléchie, plus dense qu'il faut promouvoir, vulgariser au plan national de façon globale pour en profiter parce qu'il y a des atouts à valoriser ».

Paul Marie Mpouélé, président du Parti des républicains : « A Oyo, on a essayé de faire le lien entre la réconciliation nationale et le développement. C'est un lien qui est évident parce que vous ne pouvez pas vous réconcilier si vous n'avez pas un idéal commun. Je pense que le thème d'Oyo a été bien choisi et on nous a fait visiter quelques infrastructures pour lier le fait qu'il y ait le développement par rapport à la paix, à la sécurité

qui règne à Oyo. Je suis un peu étonné de voir que certaines choses, notamment en matière d'infrastructurelle, ont marché à Oyo mais pas ailleurs. Quand vous allez dans la Likouala, dans la Bouenza, ce sont des éléphants blancs ».

S'agissant du bilan des 28 ans de la réconciliation, le membre de l'opposition politique congolaise pense que le pays est en train de reculer en matière d'unité et de réconciliation nationales. « A la Conférence nationale, nous avons condamné le repli identitaire mais aujourd'hui, il est revenu avec beaucoup de forces. Il faut que le comité de suivi et ceux qui nous gouvernent prennent des initiatives pour lutter efficacement contre le repli identitaire autant que nous luttons contre la corruption ».

Martin Mberi, secrétaire permanent du Conseil national du

dialogue : « C'est tout simplement la manifestation de l'effort que fait le pays pour que notre système de valeur ne se détériore pas davantage mais plutôt qu'il se consolide. Vingt-huit ans après, dans ce genre de démarche où à la fois les grandes masses doivent être observées pour conclure quelque chose de dynamique, tout ce que je peux dire c'est que nous sommes sur la bonne voie... ».

Notons qu'en marge de cette causerie-débat, la Fédération pour la paix universelle a décoré près d'une soixantaine de membres du Comité de suivi et certaines personnalités pour leur engagement à la cause de la paix. Il s'agit, entre autres, de Marius Mouambenga, Martin Mberi, Emile Aurélien Bongouandé, Mélanie Ebouritso, Michel Mboussi-Ngouari et Jean-Louis Fragonard, en qualité d'ambassadeurs de la paix.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT FLUVIAL

Un accord pour améliorer la navigation sur le fleuve Congo

Dans le but de perfectionner la circulation sur le fleuve Congo et ses affluents l'Oubangui et Sangha, la République du Congo a signé, le 13 juin à Brazzaville, un accord de siège avec le Groupement d'intérêt économique pour le service commun d'entretien des voies navigables (Gie-scevn).

« La navigation sur le fleuve devient pénible, cela est dû à la dégradation de la voie fluviale et au manque d'entretien », a déclaré le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina, au nom du ministre des Transports. L'initiative d'intérêt économique pour un service commun d'entretien des voies navigables est l'acte par lequel le gouvernement congolais permettra à la Gie-scevn, structure intergouvernementale entre le Congo et la République centrafricaine, d'œuvrer sur son territoire.

Outre le déploiement de son équipe sur le terrain, cette structure bénéficiera des privilèges fiscal-douaniers lors des importations. « Cet accord nous aidera dans la réalisation de notre mission, notamment l'exonération de certains droits de douanes et impôts pour tout le matériel importé », a signifié le coordonnateur du Gie-scevn, Alexis Dekoisset.

Le Gie-scevn compte mettre à profit ces acquis pour contribuer à la facilitation de la circulation des personnes et des biens sur les voies d'eau inter-Etats. Cette opportunité lui permettra également de renforcer le caractère d'outil d'intégration de la zone de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, a-t-il ajouté.

Structure inter-Etats du Congo et de la Centrafrique, la mission principale du Gie-scevn consiste à entretenir et améliorer les conditions de navigabilité de l'ensemble des voies d'eau navigables d'intérêt commun aux deux pays. Le Gie-scevn a été créé en mars 2007, après l'évolution institutionnelle du service d'entretien des voies navigables, de la volonté des autorités de la République du Congo et de la République centrafricaine.

Rappelons que ce service commun existe depuis février 1970 et était sous la tutelle respective de l'Ex-Agence transcongolaise des communications et l'ex-Agence centrafricaine des communications fluviales.

Gloria Lossele

STRUCTURATION DU SECTEUR INFORMEL

Le Congo sollicite l'expertise de l'OIT

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel (PMEA), Yvonne Adélaïde Mougany, a eu une séance de travail, le 13 juin à Brazzaville, avec la directrice du bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour l'Afrique centrale, Aminata Maïga.

Lors des échanges entre les deux parties, plusieurs requêtes d'appui aux questions relatives à l'organisation du secteur informel et au programme de renforcement des capacités de l'Agence congolaise pour la création des entreprises ont été formulées par la ministre des PME.

« Il était question de faire le tour de toutes ces sujets et voir dans quelle mesure l'OIT peut apporter sa contribution au Congo. Ce que nous pouvons faire ce sont des recomman-

ce secteur ont des conditions de vie précaires. Nous travaillons à ce que des opportunités d'emplois décents soient étendues au maximum de personnes », a-t-elle ajouté.

Rappelons qu'une étude sur la cartographie du secteur informel de la République du Congo a été publiée en avril dernier. L'enquête menée par le ministère de tutelle et l'Institut national de la statistique a porté essentiellement sur les départements de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari,

ré plus de trois mille milliards francs CFA. Il a été enregistré une augmentation de création d'unités économiques avec une moyenne de 2,29% depuis 2010, contre une baisse de création d'entreprises formelles de deux mille sept cent soixante-dix sociétés en 2015 à mille sept cent soixante-treize en 2018.

« Nous allons continuer de travailler pour mesurer la part de ce secteur dans le produit intérieur brut. Cela n'est possible qu'avec la structuration », a indiqué la ministre des PME qui a, par ailleurs, souligné qu'au regard de l'importance de ce secteur dans l'économie nationale, le gouvernement mettra en place un programme d'assistance au développement, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ainsi que l'OIT.

L'OIT est depuis 1946 une agence spécialisée du système des Nations unies. Elle intervient sur toutes les questions liées au monde du travail. Ses objectifs stratégiques sont la promotion du plein emploi, la protection du dialogue social et l'application des normes internationales du travail.

Lopelle Mboussa Gassia

« La question de l'informalité est une préoccupation de l'OIT, car les principaux acteurs de ce secteur ont des conditions de vie précaires. Nous travaillons à ce que des opportunités d'emplois décents soient étendues au maximum de personnes »

dations de politiques, monter des programmes, trouver des incitatifs qui justifieraient la migration des acteurs du secteur informel vers le formel », a déclaré la directrice du bureau de l'OIT.

« La question de l'informalité est une préoccupation de l'OIT, car les principaux acteurs de

Bouenza, Cuvette et Sangha. Véritable amortisseur de pauvreté pour le pays, ce secteur embauche plus que la Fonction publique, avec environ soixante-treize mille individus actifs qui exercent dans quarante mille deux cents unités économiques. D'après cette enquête, en 2017, l'économie informelle a généré



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h SAMEDI 9 h - 13 h



THÉÂTRE

Le projet «Hamlet fabrik» refait surface

Dirigé par le metteur en scène et directeur du Centre dramatique national de Rouen (France), David Bombée, le projet revient sur les planches. Une représentation d'«Hamlet» de Shakespeare, qui a fait tabac lors de la restitution de l'atelier de fabrique théâtrale de cette pièce en janvier dernier, aura lieu le 15 juin à l'Espace Yaro.

Le projet initié par le Centre dramatique national Normandie-Rouen a été réalisé avec le soutien de l'Institut français du Congo à Pointe-Noire, en partenariat avec l'Espace Yaro. Il a permis de vivre l'expérience d'une fabrique théâtrale partagée, de rencontres et d'échanges. Ce projet a abouti à une adaptation inédite d'«Hamlet» qui a eu un impact très positif aux environs de l'espace Yaro. Sa reprise tant souhaitée par les comédiens que par le public devient finalement effective.

Ainsi, les amoureux d'«Hamlet fabrik» auront le plaisir de retrouver sur la scène de l'Espace Yaro les dix-sept comédiens qui interprètent la pièce et ont décidé de poursuivre l'aventure avec, à la direction artistique, David Bobée qui revient pour l'occasion. Il s'agit de Mouz Ferregane dans le rôle d'Hamlet, Alexandra Guenin (La Reine), Nes-



tor Mabilia (Le Roi), Pierre-Claver Mabilia (Polonius), Harvin Isma Bihani Yengo (Laerte), Mixiana Livty Laba (Ophélie), Rockaël Mavounia (Horatio), Orlande Zola et Steven Lohick Ngondo (Guilendstern & Rosenkrantz), Hardy Moundongo

(Osric), Nicolas Mounbounou (Le Fossoyeur, la troupe), Merveille Toutou (Le Spectre, la troupe), Fred Obongo, Maël Ouemba, Jean Bonheur Makaya, Jules Mvouma-Lebanda (La troupe).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHAMPIONNATS DÉPARTEMENTAUX DE HANDBALL

L'absence de Patronage et de l'AS Cheminots inquiète

Alors que les compétitions ont démarré depuis le 2 juin, les deux grandes équipes de la ville océane peinent à prendre le train en marche. Par conséquent, une seule rencontre s'est jouée le week-end dernier en catégorie juniors sur plus de quatre programmées par la Ligue départementale.

L'absence des grands clubs du championnat de Pointe-Noire, à savoir Patronage Sainte-Anne et l'AS Cheminots après deux journées de la compétition inquiète les amoureux de handball. Les deux équipes les plus titrés de la ville n'arrivent pas à prendre le train en marche par manque de moyens financiers.

Conséquence, les matches programmés en catégories seniors messieurs et dames, le week-end dernier, ont été tous ajournés et l'unique rencontre jouée des juniors a été remportée par Nha-Sport qui a battu Ctahb 24 à 22. « Mon équipe allait jouer le week-end dernier contre Patronage messieurs mais l'équipe adverse ne s'est pas présentée. Celle-ci a évoqué le démembrement de son bureau exécutif », a indiqué le président d'Asoc, Victor Matené, qui souhaite l'amélioration rapide de la situation, notamment après les examens d'Etat, pour s'assurer du bon déroulement du championnat.

Charlem Léa Legnoki

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

DES FORMATIONS CONTINUES POUR CADRES ET DIRIGEANTS EN BLENDED LEARNING ET PRÉSENTIEL



MBA
FINANCE, AUDIT
ET CONTRÔLE
DE GESTION



Le MBA Finance, audit et contrôle de gestion, vous enseigne la double compétence et la mobilité entre l'une et l'autre des fonctions de la finance, de l'audit et du contrôle de gestion. Le programme comporte : mission audit en guise de soutenance, diagnostic stratégique, visites d'entreprises et institutions financières et un tronc commun en immersion dans la décision d'entreprise.

LES SPÉCIALISATIONS :

- Finance
- Audit
- Comptabilité
- Fiscalité
- Contrôle de gestion
- Création de valeur



MBA
BANQUE, FINANCE
ET ASSURANCE



Le MBA en Banque, Finance et Assurance est une formation de haut niveau aux techniques bancaires, assurantielles et financières ayant pour objectif de développer et d'approfondir les compétences des participants aux techniques des métiers, de la banque de la finance et de l'assurance. Le programme a pour vocation de répondre efficacement aux besoins en compétences du secteur financier et des institutions opérant sur le Continent.

LES SPÉCIALISATIONS :

Communs aux trois spécialisations:

- Négociation commerciale
- Développement du portefeuille
- Fidélisation de la clientèle

Spé. Banque : Techniques de vente des produits bancaires • Financement des PME • Marchés financiers

Spé. Finance : Audit financier • Opérations, fusions, acquisitions • Finance de marché

Spé. Assurance : Fondamentaux des assurances • Assurance des personnes • Risques particuliers



MBA
FINANCE
ET STRATÉGIE
D'ENTREPRISE



Les objectifs du MBA finance et Stratégie sont de maîtriser l'analyse financière, comprendre les mécanismes du diagnostic stratégique, identifier les axes diversification stratégique, maîtriser les principes de la finance de marché, réaliser des opérations de fusion acquisition, auditer et protéger le patrimoine financier d'une organisation, générer de la performance financière par l'information à haute valeur ajoutée.

LES SPÉCIALISATIONS :

- Stratégie
- Finance
- Contrôle de gestion
- Audit
- Droit
- Opérations, fusions, acquisitions

AFRIKAN CAMPUS, Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+ 242 05 536 69 79 + 242 04 417 2524 - + 242 06 941 907 92 - info@afrikancampus.com
www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris

CHEN XIAODONG

« La guerre commerciale sino-américaine impacte le monde entier »

Lors de son passage à Brazzaville, dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération avec le Congo, le ministre assistant chinois des Affaires étrangères a donné son point de vue sur la guerre commerciale qui oppose son pays aux Etats-Unis dont voici la teneur :



« Les Etats-Unis ont affirmé qu'il y a déséquilibre dans le commerce sino-américain, et que la Chine a tiré trop de profit. Selon moi, c'est un faux débat. Cette guerre a été provoquée par les Etats-Unis, à travers ses pratiques de pressions maximales et son ingérence dans des affaires souveraines de la Chine.

Toutes ces pratiques américaines ont provoqué le mécontentement du peuple chinois. En plus de cette guerre commerciale, les Etats-Unis ont lancé une autre guerre en réprimant les entreprises de hautes technologies comme Hawei. En outre, ils ont critiqué la coopération sino-africaine. Tout cela illustre que les Américains ont peur et veulent préserver l'hégémonie comme la seule puissance du monde. En matière de guerre commerciale, il n'y a pas de gagnant. Cette guerre nuit aux deux parties (Chine, Etats-Unis). L'opinion internationale a déjà mis en garde contre cette guerre commerciale qui nuit à l'Afrique. Le Fonds monétaire international a même revu à la baisse les prévisions de la croissance économique mondiale de 30,6% à 30,3%. Cela illustre parfaitement que cette situation impacte le monde entier.

Nous connaissons l'auteur de ces tensions commerciales qui minent la croissance économique mondiale. Donc, j'espère que les Etats-Unis devrait mettre fin à ce genre de pratiques erronées avant qu'il ne soit trop tard, afin de retrouver la bonne voie. Nous entendons parvenir à un accord sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel, mais si les américains persistent dans leur position, nous sommes prêts à aller jusqu'au bout ».

Les Dépêches de Brazzaville

CONCOURS FORMAT PAYSAGE

Le complexe scolaire Rêve de Saka remporte la cinquième édition

La cinquième édition de la compétition land art a récompensé respectivement les élèves des écoles Rêve de Saka, Saint-Exupéry, Mbila-Joseph, Cani-Angéla et Révolution, le 8 juin, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Les productions de tous les finalistes sont exposées sous forme de photographies, au jardin de l'IFC, jusqu'au 16 juin.

La cinquième édition du concours format paysage a mobilisé les élèves autour de la thématique concernant « Les relations entre les êtres vivants et l'évolution ». Au total, dix établissements de Brazzaville (Rêve de Saka, Saint-Exupéry, Mbila-Joseph, Cani-Angéla, Révolution, Lycée de Mafouta, Bikoko, Lycée A.A Neto, Delta le Bambino, Lumumba) s'étaient présentés à cet événement. Après réception des candidatures, 30% des productions ne répondant pas aux normes avaient été déclassées.

Les candidatures retenues ont été accompagnées de quelques enseignants pour mener à bien les travaux. Le Complexe-scolaire Rêve de Saka s'est démarqué grâce à son travail sur « L'évolution de l'homme » en remportant la première et la cinquième place du classement. S'en sont suivis en deuxième place Saint-Exupéry et en troisième Mbila-Joseph. La quatrième place est revenue à Cani-Angéla pour son travail sur « L'évolution de l'hémoglobine » et la sixième place a été occupée par le lycée de la Révolution pour sa production « L'eau, le sol et la végétation ».

En dehors des lauréats, tous les participants, ainsi que leurs mentors aux travaux de cette exposition ont bénéficié de présents (sac, agenda, stylo, règle, t-shirt de l'Union européenne, etc.) afin d'encourager leur créativité et les exhorter à faire mieux lors des prochaines éditions. Scénographie du projet format pay-



sage et de l'exposition

Le concours de land art (production humaine dans un cadre environnemental) format paysage concerne les élèves des lycées de Brazzaville. Travail centré autour d'une thématique des sciences de la vie, il permet à ceux-ci d'exprimer ce qu'ils ont pu apprendre dans un domaine scientifique sous forme artistique.

L'homme est très rarement représenté dans l'art pariétal primitif. A Lascaux, grotte dont les peintures rupestres datent de longtemps, il existe une seule représentation humaine. Un homme, tombant à la renverse face à un bison blessé, accompagné d'un oiseau énigmatique. Les interprétations de la scène sont multiples. Il s'agit là d'un procédé qui s'est développé sur une période très longue depuis environ moins de 40 000 ans avant l'ère actuelle et dans des zones géographiques très variées, plus précisément dans tous les continents de l'hémisphère sud.

A cet effet, le concours format paysage a consisté à faire réaliser aux élèves des œuvres d'art en se servant d'éléments strictement naturels tels que les pétales de fleur, roches, meubles, etc. Ces productions étant éphémères ont été photographiées, sélectionnées, agrandies et exposées à l'IFC. L'exposition réalisée permet de montrer la dimension artistique de ce projet.

Sa chorégraphie s'est enrichie par la

Les principales lauréates recevant leurs prix splendeur du raphia teinté avec des pigments naturels extraits du laboratoire de Science de la vie et de la terre du lycée Saint-Exupéry.

Les participants à ce concours land art se sont appuyés sur deux modèles scientifiques : le transformisme (théorie selon laquelle les organismes s'adaptent à leur niveau de vie) et l'évolutionnisme (théorie selon laquelle les espèces animales et végétales ont dû changer pour survivre et ont dû s'adapter aux variations de leur environnement).

« Tenue dans la semaine de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement, la remise de ces prix permet d'associer la jeunesse aux enjeux environnementaux, tel le changement climatique. Et le thème de cette édition emmène vraiment à l'adaptation, chose que nous sommes tenus de faire tout au long de notre existence », a déclaré Michel Pré, directeur général de l'IFC. Cette action de sensibilisation, par ce concours, est menée en partenariat avec l'Union européenne, l'Agence de l'enseignement français, l'IFC, certaines écoles privées et publiques de Brazzaville et la Wildlife conservation society.

Notons que la quatrième édition organisée sur le thème « Les équilibres naturels » avait été remportée par les élèves de Saint-Exupéry.

Merville Atipo (stagiaire)

MÉDECINE POUR TOUS

Cœur et sport (deuxième partie)

Dans la première partie de ce propos, nous avons esquissé le profil physiologique d'un sportif entraîné en mettant l'accent sur les remodelages adaptatifs mais réversibles observés sur un tel terrain et souvent étiquetés « cœur d'athlète ». Cependant, nous avons dit que ce niveau constituait une interface avec la pathologie de la pratique sportive. Nous en venons à ce dernier aspect pour parler des pathologies observées au cours de certaines formes de sport (entraînements répétés, endurance, compétition; etc.).

Anomalies cardiovasculaires générées par certaines variétés de sports Symptomatologie fonctionnelle. Alors que le « cœur d'athlète » stricto sensu est asymptomatique, il peut apparaître chez un sportif jeune entraîné des troubles à type de : a) malaises, crise de palpitations, vertiges en station debout, voire syncopes attribuables à plusieurs mécanismes (hypotension artérielle, hyper vagotonie, stagnation veineuse périphérique, trouble du rythme et de la conduction cardiaques) ; b) pincements ou douleurs thoraciques antérieures. Ces manifestations doivent être documentées pour une éventuelle prise en charge.

Symptômes physiques. L'examen médical peut trouver le souffle systolique habituel, un pouls lent, une pression artérielle abaissée et, parfois, des signes de choc durant un malaise.

Radiographie thoracique. Il y a certes le gros cœur (cardiomégalie) connu du sportif, mais il peut y avoir, notamment, une stase circulatoire des poumons, témoin de l'incapacité du ventricule à assurer une hémodynamique requise. Cet aspect est pathologique car suggestif d'une cardiomyopathie dilatée (CMD).

Electrocardiogramme (ECG). Complété, s'il y a lieu, par le Holter-ECG et la recherche des potentiels ventriculaires tardifs, il peut montrer : a) un bloc cardiaque complet (avec, par exemple, fréquence ventriculaire <40 battements/minute (bpm) mais fréquence des oreillettes ≥110 bpm.) ; b) une fibrillation atriale (fréquence des battements des oreillettes ≥450 bpm, des extrasystoles ventriculaires groupées; c) des signes d'insuffisance coronarienne, voire d'infarctus du myocarde.

Echocardiographie-Doppler. Cet examen est certainement le plus accessible

et le mieux indiqué pour documenter les différentes pathologies et pour prendre des décisions appropriées, selon les modalités ci-après. A) Aspects typiques du cœur d'athlète régulièrement entraîné : masse ventriculaire gauche augmentée, parois ventriculaires gauches homogènement épaissies avec épaisseur du septum (cloison inter-ventriculaire) <13 mm, diamètre diastolique du ventricule gauche ou DVGd tel que <55 DVGd ≤70 mm, fonction systolique normale, régurgitation mitrale (0 ou minime), pression artérielle pulmonaire normale. B) Par contre, en cas de cardiomyopathie hypertrophique (CMPH) : masse ventriculaire gauche également augmentée, parois ventriculaires gauches inhomogènement épaissies avec rapport des épaisseurs tel que SIV/PP >1,3 (SIV=épaisseur du septum, PP= épaisseur de la paroi postérieure), DVGd <45 mm, fonction systolique normale, régurgitation mitrale (++) , pression artérielle pulmonaire normale ou augmentée. C) Ou en cas de cardiomyopathie dilatée (CMD) : masse ventriculaire gauche également augmentée, parois ventriculaires gauches amincies avec une épaisseur < 11mm, rapport des épaisseurs tel que SIV/PP =1, DVGd à 55-100 mm, fonction systolique dimi-

nuée, régurgitation mitrale (++, fonctionnelle), pression artérielle pulmonaire augmentée.

Au total, l'essentiel à retenir à ce niveau. 1) Le cœur d'un sportif entraîné (cœur d'athlète) est asymptomatique, gros mais lent, vigoureux et performant. 2) Dans certains cas, surtout chez le sportif surentraîné, certains troubles peuvent s'observer, à type de vertiges, douleurs thoraciques atypiques, hypotension artérielle ou troubles du rythme cardiaque pouvant entraîner un malaise. Voilà pourquoi un sportif doit subir des contrôles médicaux réguliers. 3) Le gros cœur du sportif peut, à la longue, présenter des aspects en apparence pathologiques. On discute alors soit une cardiomyopathie hypertrophique, soit une cardiomyopathie dilatée (maladies du muscle cardiaque). Dans ces cas, l'échocardiographie-Doppler tranche : la fonction myocardique est normale chez le sportif, abaissée en cas de myocardiopathie. 4) Ces situations et celles, plus graves décrites dans la prochaine et dernière partie de ce propos, justifient la réglementation médicale de la pratique des activités sportives à laquelle les sportifs doivent se soumettre.

Christophe Bouramoué, professeur émérite, nbouramou@yahoo.fr